

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

**Arrêté du 2 juillet 2024 accordant un permis exclusif de recherches de mines de cuivre, zinc, plomb, argent, or, germanium, indium, cadmium, fer, cobalt, nickel, chrome, manganèse, vanadium, titane, zirconium, molybdène, tungstène, étain, niobium, tantale, platine, métaux de la mine du platine, lithium, rubidium, antimoine, bismuth, béryllium, gallium, thallium, fluorine, hafnium, rhénium, cérium, scandium et autres éléments de terre rares et substances connexes dit « Permis Brévenne » à la Compagnie d'exploration de la Brévenne (département du Rhône)**

NOR : ECOL2418336A

Par arrêté du directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature en date du 2 juillet 2024, le permis exclusif de recherches de mines de cuivre, zinc, plomb, argent, or, germanium, indium, cadmium, fer, cobalt, nickel, chrome, manganèse, vanadium, titane, zirconium, molybdène, tungstène, étain, niobium, tantale, platine, métaux de la mine du platine, lithium, rubidium, antimoine, bismuth, béryllium, gallium, thallium, fluorine, hafnium, rhénium, cérium, scandium et autres éléments de terre rares et substances connexes dit « Permis Brévenne », est accordé à la société par actions simplifiée Compagnie d'exploration de la Brévenne immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nancy sous le numéro 953 634 763, dont le siège social est situé 10, place Carnot, 54000 Nancy (Meurthe-et-Moselle), sur une superficie de 94 km<sup>2</sup> environ.

Le permis est accordé pour une durée de cinq ans à compter de la publication du présent extrait au *Journal officiel* de la République française.

Conformément à la carte au 1/100 000 annexée au présent arrêté (1), le périmètre du permis mentionné à l'article 1<sup>er</sup> est constitué par un polygone dont les sommets sont définis comme suit, dans le système de référence RGF 93 – Lambert 93 :

SOMMETS	RGF 93 - Lambert 93 (en mètres)	
	X	Y
A	823887	6536255
B	826648	6535905
C	828405	6530082
D	826409	6528472
E	824061	6528823
F	823301	6525938
G	822717	6521960
H	820262	6518368
I	816929	6516331
J	814679	6519995
K	817170	6521955
L	815706	6524840
M	819967	6526215
N	821295	6528104
O	822924	6532267

(1) La carte peut être consultée à la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, auprès du bureau de la politique des ressources minérales non énergétiques, direction de l'eau et de la biodiversité, tour Séquoia, 92055 La Défense Cedex, ainsi que dans les bureaux de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes, 5, place Jules-Ferry, 69009 Lyon Cedex.